

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Modifications aux registres des courtiers, conseillers, cabinets et leurs représentants, ainsi que des sociétés et représentants autonomes
 - 3.5 Avis d'audiences
 - 3.6 Sanctions administratives et décisions disciplinaires
 - 3.7 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DES COURTIERS, CONSEILLERS, CABINETS ET LEURS REPRÉSENTANTS, AINSI QUE DES SOCIÉTÉS ET REPRÉSENTANTS AUTONOMES

3.4.1 Inscription de firmes

3.4.1.1 Courtiers en valeurs

Aucune information.

3.4.1.2 Conseillers en valeurs

Les services d'investissements Michael Graham

Inscription de la société à titre de conseiller en valeurs de plein exercice. Le dirigeant de la société est M. Michael Graham, dirigeant responsable de l'établissement principal au Québec.

3.4.1.3 Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
513250	Solutions financières A. Coulombe inc.	Anne Coulombe	Assurance de personnes	2007-11-01

513274	Assurances Martyne Corneau Inc.	Martyne Corneau	Assurance de dommages	2007-11-01
513287	Gestion DJP Inc.	Stéphane Lebeau	Assurance de dommages	2007-11-01
513296	Finance & indemnisation Ste-Marguerite inc.	Réal Breton	Assurance de personnes Assurance de dommages	2007-11-06
513302	9186 - 9545 Québec inc.	Michel Desbiens	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2007-11-07

3.4.2 Agréments ou autorisations à titre de dirigeants et dirigeants responsables

3.4.2.1 Courtiers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- MacPhail, John Dugald
Valeurs Mobilières Union Itée

3.4.2.2 Conseillers en valeurs

Agrément à titre de dirigeant responsable des personnes suivantes :

- Graham, Michael
Les services d'investissements Michael Graham
- Morin, Bruno
Gestion placements Desjardins inc.

Agrément à titre de dirigeant des personnes suivantes :

- Allison, Jacqueline
BMO Harris gestion de placements inc.
- Dye, William
Conseillers en placements Leith Wheeler Itée
- Gauthier, James
Gestion de placements TD inc.
- Hamilton, James
Jones Heward conseiller en valeurs inc.
- Pearce, Glen
Gestion d'actifs Burgundy Itée

3.4.2.3 Cabinets de services financiers

Agrément à titre de dirigeant responsable de la personne suivante :

- Ferron, Yves
Fernand Deschesnes & associés inc.

3.4.3 Cessations de fonctions d'un dirigeant ou d'un dirigeant responsable

3.4.3.1 Courtiers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de RBC Dominion Valeurs Mobilières inc. :

- Davis, Scott Alexander
- Nowoselski, Barry William

Cessation de fonctions à titre de dirigeant des personnes suivantes pour le compte de TD Waterhouse Canada inc. :

- Gribbin, Peter James
- Singh, Veda Wattee

Cessation de fonctions à titre de dirigeant de la personne suivante :

- Jablonky, Edward Ernest
Scotia Capitaux inc.

3.4.3.2 Conseillers en valeurs

Cessation de fonctions à titre de dirigeant de la personne suivante :

- Graham, Michael Richard
Gestion de capital Heathbridge
- Guntz-Hedoin, Stephanie
RBC gestion d'actifs inc.
- Paquin, Normand
Gestion placements Desjardins inc.

3.4.3.3 Cabinets de services financiers

Cessation de fonctions à titre de dirigeant responsable de la personne suivante :

- Deschesnes, Guylaine
Fernand Deschesnes & associés inc.

3.4.4 Cessations, interruptions, non-renouvellements, radiations, révocations et suspensions des représentants autorisés

3.4.4.1 Courtiers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de Scotia Capitaux inc., vu la cessation de cette activité :

- Caplan, Stephen James

- Firth, Stacey Ann
- Hickok, Normand

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, pour le compte de TD Waterhouse Canada inc., vu la cessation de cette activité :

- Petford, John Thomas
- Seebach, Matthew Taylor
- Wong, Linda

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- Deschênes, Yannik
Services Investisseurs CIBC inc.
- Marosik, Vyacheslav
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) inc.
- Martel, Sébastien
Valeurs mobilières Desjardins inc.
- Rashad, Al Shami
RBC Placements en Direct inc.
- Redguard, Chris George
Valeurs Mobilières TD inc.
- Vallière, Claude
Valeurs Mobilières TradeFreedom inc.

3.4.4.2 Conseillers en valeurs

Interruption d'activités à titre de représentant des personnes suivantes, vu la cessation de cette activité :

- Giangaspero, Libero
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.
- Graham, Michael Richard
Gestion de capital Heathbridge
- Guntz-Hedoin, Stephanie
RBC gestion d'actifs inc.

3.4.4.3 Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces informations auprès du d'un agent d'information au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	F Placement de parts permanentes et de parts privilégiées
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	

5d Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur

5e Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers

5f Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises

6 Planification financière

7 Courtage en épargne collective

8 Courtage en contrats d'investissements

9 Courtage en plans de bourses d'études

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
100007	Abbey	William	1A	2007-11-06
168489	Anagnostopoulos	Polixeni	7	2007-10-31
173983	Beaudoin	Jean-Pierre	1B	2007-11-06
138824	Belval	Martine	1A	2007-11-06
140373	Benamron	David	7	2007-10-31
153158	Biedron Milhomme	Valérie	4B	2007-11-05
170207	Biron	Jean François	2B	2007-11-06
166759	Bolduc	Patrick	4A	2007-11-05
163891	Boucher	Geneviève	7, F	2007-11-01
105065	Brazeau	Jean-Marc	6	2007-11-06
105065	Brazeau	Jean-Marc	7	2007-11-01
169677	Brochet	Alex	7	2007-11-02
172928	Brousseau	Nancy	1A	2007-11-06
102049	Bélanger	Donald	3A	2007-11-01
145541	Bérard	Jocelyne	4A	2007-11-06
105650	Cabana	Marcel	4A	2007-11-06
105655	Cabral	Ana Ingrid	1A	2007-11-06
105655	Cabral	Ana Ingrid	7	2007-10-29
166394	Chalmers	Tammy	9	2007-10-29
166296	Chandonnet	Claudia	1A	2007-11-06
171255	Charest	Jonathan	1A	2007-11-07
139465	Chassé	Gino	5E	2007-11-06
142943	Cloutier	Lucie	3B, E	2007-11-07
152137	Conroy	Shelley	1A	2007-11-06
166328	Constantineau	Johanne	7	2007-10-29
108467	Crépeau	Penny Lee	7, F	2007-10-31
108476	Crête	Lise	4A	2007-11-06
107897	Côté	Denis	7	2007-10-29

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
158493	D'Agostino	Giuseppe	7	2007-10-30
171914	Damphousse	Philippe	7	2007-10-26
157225	Demers	Martin	1A	2007-11-06
167868	Deschênes	Isabelle	3B	2007-11-06
158974	Diotte	Brigitte	2A	2007-11-06
149673	Doody	Dyna	7, F	2007-10-29
175714	Doré	Marie-Hélène	1A	2007-11-07
163074	Dubé	Nathalie	7, F	2007-11-01
110844	Dubé	Lucette	7	2007-11-01
171716	Dufour	Vincent	1A	2007-11-07
165528	Dugas	Sylvain	7	2007-10-31
155428	Dupuis	Éric	4A	2007-11-07
111594	Duranleau	Sylvain	5D	2007-11-05
171152	El Bassam	Latifa	7	2007-11-01
172199	Farineau	Danny	9	2007-10-30
146413	Farrar	Margaret	7	2007-10-31
146163	Ferland	Guy	7, F	2007-10-30
169196	Fiset	Sylvie	7, F	2007-11-01
170933	Fong	Nelson	7	2007-10-30
153928	Fortin	Johanne	7, F	2007-10-29
144927	Frenière	Claude	7, F	2007-10-31
139761	Gagnon	Natalie	4B	2007-11-06
175323	Gagnon	Johannie	4B	2007-11-06
171672	Gagnon	Daniel	9	2007-11-01
175617	Gagné	Kim	7	2007-10-30
169868	Gagné	Marie-Lou	3B	2007-11-07
142396	Gaudet	France	1A	2007-11-06
113935	Gaumont	Benôit	6	2007-11-06
172859	Gendron	Martin	7	2007-11-02
169693	Gonzalez	Alain	1A	2007-11-07
115089	Gosselin	Yves	7	2007-10-29
169586	Gravel	Marie-Sylvie	4B	2007-11-06
115455	Grenier	Jasmine	7	2007-11-01
115509	Grenon	Serge	7	2007-10-29
159810	Grumich	Peter	7	2007-11-02
115886	Guindon-Lachapelle	Éloïse	1A	2007-11-06
175563	Haque	Treena	7	2007-10-29
166290	Hatim	Anwar	7	2007-10-29
116400	Hert	Bob	7	2007-10-29
116424	Hickok	Normand	1A, 2A, 6	2007-11-06

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
173500	Houde	Matthieu	7	2007-10-31
173500	Houde	Matthieu	1A	2007-11-06
151473	Houle	Eric	1A	2007-11-07
172097	Hughes	Ivor	7	2007-10-26
149139	Iachetta	Donald	4B	2007-11-07
169888	Jayphait	Kanya	4A	2007-11-06
143730	Jones	Catherine	3B	2007-11-07
169038	Kelly	Anna	7	2007-11-01
168902	Khashi	Roya	7	2007-10-26
171692	Kiselev	Alexander	7	2007-10-30
150512	L'Hostie	Josée	4B	2007-11-06
119741	La Tour	Daniel	7	2007-10-29
166668	Labnine	Mohamed	7	2007-11-02
118002	Lachance	Martin	6	2007-11-06
118472	Lahaie	Serge	6	2007-11-06
166158	Laliberté	Guy	1A	2007-11-06
118572	Laliberté	Hilda	7	2007-11-01
175743	Landry	Stéphane	1B	2007-11-06
151944	Lapalme	Jacinthe	4A	2007-11-06
119300	Lapointe	Alain	4A	2007-11-07
170046	Larochelle	Denis	3B	2007-11-01
160962	Larouche	Frédéric	7	2007-10-29
119750	Latour	Patrice	7	2007-10-31
174628	Laurelli	Antonio	1A	2007-11-06
172708	Laurence	Jimmy	1B	2007-11-06
120340	Leblanc	Donald	1A, 4A	2007-11-06
174333	Leblond	Karine	4B	2007-11-06
120727	Lee	Robert Ming-Hon	7	2007-10-29
174476	Lee	Cynthia	4B	2007-11-06
151037	Lemieux	Diane	7	2007-11-01
121304	Lepage	Ghislain	5D	2007-11-06
143349	Lessard	Dominique	7	2007-11-06
122126	Lusignan	Francine	4A	2007-11-06
169753	Luthi	Silvia	7	2007-10-30
174195	MacInnis	Barbara	7	2007-10-31
171901	Maciejkow	Christine	7	2007-10-29
173419	Marcotte	Louis	3A	2007-11-06
161215	Marius	Farrah	7	2007-11-02
171779	Martinez	Edwin	1A	2007-11-07
123268	Mathieu	Donald	6	2007-11-06

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
173607	Mathlouthi	Moez	7	2007-11-02
138359	McMahon	James	5D	2007-11-06
137560	Mercier	Lyne	5D	2007-11-06
173700	Mercier	Michel	5A	2007-11-07
146461	Morin	Lucie	6	2007-11-06
172804	Nassir	Amal	7	2007-10-31
166448	Nepton	Josée	7	2007-10-31
170481	Osborne	Mikael	7	2007-10-31
168232	Ouegnin	Christian Daniel	7	2007-10-26
163924	Ouellet	Sylvie	7, F	2007-10-31
150453	Pate	Michel	7	2007-10-31
171107	Patterson	Jeffrey	7	2007-10-30
126898	Picard	Daniel	D	2007-11-05
126927	Picard	Richard	7, F	2007-11-01
127530	Porco	Rosa	7	2007-11-02
170364	Poulin	Nancy	6	2007-11-07
164968	Proulx	Marie-France	4B	2007-11-07
141340	Provencher	Isabelle	2B	2007-11-06
167374	Prémont	Marc-André	1B	2007-11-06
175293	Roberge	Line	1B	2007-11-06
129098	Robertson	Gary	7	2007-10-29
129222	Rocchi	Claudio	7	2007-10-31
172054	Romeo	Fraser	7	2007-10-26
168320	Roussy	Johanne	7	2007-10-29
144500	Roy	Lynda	7	2007-10-29
157249	Roy	Marjolaine	7, F	2007-11-01
167767	Samarelli	Margherita	7	2007-11-01
172758	Shi	Zhemmin	9	2007-10-30
170794	Stavropoulos	George	9	2007-10-30
160535	Séguin	Pierre	1A, 2B	2007-11-06
168384	Tabiou	Nanke Nadia	4B	2007-11-06
131819	Tailleur	Joseph André	1A	2007-11-01
164516	Tarabay	Gabriel	7	2007-10-29
133116	Tremblay	Paul-Henri	1A	2007-10-31
159959	Tremblay	Simon	4B	2007-11-07
172535	Tremblay	Sylvie	7, F	2007-11-01
144657	Trépanier	François	7	2007-10-25
133490	Turcotte	Serge	2B	2007-10-31
133736	Vaillant	Line	4A	2007-11-06
171272	Veilleux	Dany	1A	2007-11-07

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
159720	Vincenti	Salvatore	7	2007-10-29
157323	Yan	Xiao Li	9	2007-10-30
174726	Yeboah	Kwame	7	2007-11-02
175768	Zbera	Dinu	7	2007-10-30
170594	Zellouf	Djamel-Eddine	1A	2007-11-06

Non-renouvellement

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité n'a pas été renouvelée à la date d'échéance. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date d'annulation de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une remise en vigueur et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces informations auprès du d'un agent d'information au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez vous référer à la légende mentionnée ci-haut pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
171186	Sa	Carina	1B	2007-11-01
159821	Sabet-Kassouf	Naghmeh	1A	2007-11-01
167472	Sabourin	Darrin	4C	2007-11-01
130082	Sabourin	Francis	6	2007-11-01
130090	Sabourin	Mathieu	6	2007-11-01
173997	Safari	Jean-Luc	3B	2007-11-01
152130	Saingelain	Sandra	1B	2007-11-01
173537	Saint-Hilaire	Sony	1B	2007-11-01
170132	Saintonge	François	1B	2007-11-01
151491	Sakane	El Mostafa	6	2007-11-01
174264	Sakr	Georges	1A	2007-11-01
166870	Salazar	Lorelei	1A	2007-11-01
160528	Salvas	Dominic	4A	2007-11-01
170139	Salvas	Steve	1A	2007-11-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
157885	Samson	Audrey	1A,2B	2007-11-01
130202	Samson	Bertrand	1A	2007-11-01
160477	Samson	Liza Dominique	4B	2007-11-01
138610	Samson	Michel	6	2007-11-01
159459	Samuel	Ginette	4B	2007-11-01
174152	Sane	Ismaila	1A	2007-11-01
161007	Sangster-Mora	Ilich Roerich	1A	2007-11-01
172354	Santarossa	Christian	1A	2007-11-01
130293	Santerre	Valmond	2A	2007-11-01
171467	Santoni	Gary	2C	2007-11-01
167433	Sarafian	Mary-Evany	1A	2007-11-01
169554	Sarasin	Catherine	3B	2007-11-01
160707	Sarraï	Chanaz	1A	2007-11-01
130323	Sarrazin	France	4A	2007-11-01
169173	Sarrhini	Youssef	1B	2007-11-01
162437	Sau	Benedict Thomas	6	2007-11-01
155244	Saulnier	Dominique	1A	2007-11-01
172681	Saulnier	Jean-Philippe	1A	2007-11-01
130356	Saumure	Carrol	1A	2007-11-01
170932	Sauvageau	Louis	1B	2007-11-01
136754	Sauvé	Ginette	5D	2007-11-01
130400	Sauvé	Lyne	6	2007-11-01
130424	Savard	André	6	2007-11-01
174130	Savard	Louise	1B	2007-11-01
171187	Savard	Marco	1A	2007-11-01
130514	Savignac	Pierre	4A	2007-11-01
164065	Sayegh	Sami	4C	2007-11-01
151224	Scalabrini	Patrice	4B	2007-11-01
170456	Sears	Frank	1A	2007-11-01
168451	Segal	Lauren	1A	2007-11-01
162443	Segard Goudé	Amélie	4B	2007-11-01
130653	Séguin	Guy	6	2007-11-01
130679	Séguin	Pierre	4A	2007-11-01
151377	Sénécal	Céline	1A	2007-11-01
171894	Sergerie	Guillaume	1A	2007-11-01
140764	Serre	Lynne	2A	2007-11-01
130746	Serrurier	André	4A	2007-11-01
144234	Sévigny	Jimmy	1B	2007-11-01
143522	Shah	Bharati	1A	2007-11-01
171013	Shank	Sophie	4B	2007-11-01
130794	Sharpe	Danielle	1A,2A	2007-11-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
130815	Sheinck	Claudia	4A	2007-11-01
158089	Shemesh	David Adam	1A	2007-11-01
143549	Shiraishi	Hidetaka	6	2007-11-01
164467	Siegwald	Ernst-Peter	1A	2007-11-01
170592	Sigouin	Serge	1A	2007-11-01
130882	Sills	Carole	5D	2007-11-01
172491	Simard	Catherine	1A	2007-11-01
130910	Simard	Charles	1A	2007-11-01
170593	Simard	Maxime	1B	2007-11-01
152110	Simard	Nadia	1A	2007-11-01
130992	Simard	Nathalie	1A	2007-11-01
130996	Simard	Paul-André	4A	2007-11-01
171441	Simeti	Mumani	1A	2007-11-01
131036	Simoneau	Karoll	1A	2007-11-01
155599	Singh	Manmohan	1A	2007-11-01
162704	Sirois	Louiselle	4B	2007-11-01
171682	Sirois	Serge	1A	2007-11-01
140915	Slythe	Richard	1A	2007-11-01
131158	Smith	Michael	1A	2007-11-01
153532	Smykowski	Christine	1B	2007-11-01
171615	Soares	Prescillia	1B	2007-11-01
131180	Sobcuff	Morley	1A,2B	2007-11-01
167743	Soni	Archna	1A	2007-11-01
149715	Sonier	Ghislain	4A	2007-11-01
162441	Spada	Amalia	1A	2007-11-01
172326	St-Cyr	Gino	1A	2007-11-01
144301	St-Gelin	Lucie	1A,4B	2007-11-01
138976	St-Georges	Annie	5D	2007-11-01
131418	St-Germain	Diane	4A	2007-11-01
149233	St-Germain	Lynn	3B	2007-11-01
131439	St-Hilaire	Claude	4A	2007-11-01
150653	St-Hilaire	Sylvain	3B	2007-11-01
131461	St-Jacques	Marcel	4A	2007-11-01
148747	St-Jacques	Michel	1A	2007-11-01
170128	St-Jean	Julie	1A	2007-11-01
168687	St-Laurent	Pascale	1A	2007-11-01
157246	St-Laurent	Sophie	4B	2007-11-01
131561	St-Onge	France	6	2007-11-01
147382	St-Onge	Marcel	1A	2007-11-01
170433	St-Onge	Yannick	1A	2007-11-01
170580	St-Pierre	Christian	1A	2007-11-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
169396	St-Pierre	Dominique	1A	2007-11-01
171443	St-Pierre	Kathy	1B	2007-11-01
137437	St-Pierre	Lyne	6	2007-11-01
149634	St-Pierre	Marie-Claire	1A	2007-11-01
143200	St-Pierre	Martin	3B,E	2007-11-01
137780	St-Pierre	Richard	5D	2007-11-01
148396	St-Pierre	Sylvaie	4B	2007-11-01
170399	St-Victor	Lesly	1A	2007-11-01
168779	Ste-Marie	Martin	1A	2007-11-01
131689	Stramandinoli	Franco	3A	2007-11-01
154731	Stringer	Lucie	4B	2007-11-01
170078	Stroe	Miron Ovidiu	1A	2007-11-01
161643	Stuckey	Suzanne-Corissa	4A	2007-11-01
150974	Suchocka	Anna	1A	2007-11-01
171268	Suicco	Sébastien	1A	2007-11-01
167948	Surprenant	Réal	5B	2007-11-01
148971	Sutton	Lynda	1A	2007-11-01
156911	Sylvain	Luc	4A	2007-11-01
173581	Sylvestre	Martin	1B	2007-11-01
170375	Taibi	Mohamed	5E	2007-11-01
162498	Taibi El Kettani	Khalid	3B	2007-11-01
171190	Tailleur	Denis	1B	2007-11-01
131819	Tailleur	Joseph André	1A	2007-11-01
131826	Taillon	Gérald	1A	2007-11-01
167430	Tamine	Alaaeddine	1A	2007-11-01
164213	Tanguay	Jean-François	5D	2007-11-01
150433	Tanielian	Diana	3B	2007-11-01
169988	Tao	Mingli	1A	2007-11-01
165212	Tapsoba	Stéphane-Axel	1A	2007-11-01
145696	Tardif	Alain	4A	2007-11-01
163574	Tardif	Chantale	1A	2007-11-01
167213	Tardif	Yves	1A	2007-11-01
132021	Target	Isabelle	3B	2007-11-01
150952	Tari	Suzan Yasemin	1A,2C	2007-11-01
132042	Tawil	Antoine	4A	2007-11-01
169951	Tawil	Nancy	3B	2007-11-01
167360	Tchakoutio	Paul	1A	2007-11-01
132056	Tchernoff	Constantin	1A,2A	2007-11-01
132082	Tellier	Sylvain	1A	2007-11-01
142131	Teodorescu	Florin	4B	2007-11-01
145657	Tessier	Bernard	1A	2007-11-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
156771	Tessier	Isabelle	4B	2007-11-01
132146	Tessier	Sylvie	4B	2007-11-01
132158	Tétreault	Alain	1A,2A,6	2007-11-01
171161	Tétreault	Marc	1A	2007-11-01
169731	Théberge	Luc	1A	2007-11-01
173775	Théberge	Yves	1B	2007-11-01
132211	Théôret	Stéphane	1A,2A	2007-11-01
137764	Thérasse	Marc	5A	2007-11-01
167681	Therriault	Ariane	3B	2007-11-01
169249	Thériault	Eric	1A	2007-11-01
132238	Thériault	Guy	4A	2007-11-01
132249	Thériault	Johanne	4A	2007-11-01
158602	Thériault	Judith	5E	2007-11-01
163396	Thériault	Lucie	4A	2007-11-01
132260	Thériault	Marc	2A	2007-11-01
132272	Thériault	Raymond	6	2007-11-01
132301	Therriault	Jean	1A,2A,4A	2007-11-01
165848	Therrien	Julie	1A	2007-11-01
172329	Thibault	Caroline	1A	2007-11-01
173686	Thibault Masson	Karine	1B	2007-11-01
171300	Thibeault	Catherine	1A	2007-11-01
132448	Thibeault	Evans	1A	2007-11-01
172103	Thibert	Cathy	5E	2007-11-01
165813	Thibodeau	Jean-François	4A	2007-11-01
132504	Thiboutot	Hélène	3A	2007-11-01
173019	Thomas	Alexandre	1A	2007-11-01
132555	Thompson	Jean	1A	2007-11-01
132588	Tiberghien	Mathieu	1A,3B	2007-11-01
132658	Touchette	Patricia	3B	2007-11-01
132667	Toulouse	Adrien	1A,2A	2007-11-01
171632	Toulouse	Yan	1B	2007-11-01
165983	Tounissidis	Alexander	1A	2007-11-01
162555	Tousignant	Daniel	4A,C	2007-11-01
132730	Toussaint	Rita	6	2007-11-01
171614	Tran	Uyen-ly	3B	2007-11-01
170537	Tremblay	Annie	1A	2007-11-01
144079	Tremblay	Caroline	6	2007-11-01
132857	Tremblay	Denis	1A	2007-11-01
132872	Tremblay	Donald	1A	2007-11-01
168748	Tremblay	Emilie	1A	2007-11-01
132884	Tremblay	Eugène	2A	2007-11-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
132905	Tremblay	Gervais	1A,2A	2007-11-01
132915	Tremblay	Ginette	4A	2007-11-01
132955	Tremblay	Jacques	2A	2007-11-01
132960	Tremblay	Jean	5A	2007-11-01
132984	Tremblay	Joëlle	4A	2007-11-01
171867	Tremblay	Julie	1B	2007-11-01
133015	Tremblay	Lorraine	2A	2007-11-01
164227	Tremblay	Marc	1A	2007-11-01
133044	Tremblay	Marc-André	2A	2007-11-01
166805	Tremblay	Mario	1A	2007-11-01
149830	Tremblay	Martin	1A,2B	2007-11-01
169290	Tremblay	Martine	1B	2007-11-01
133077	Tremblay	Michel	2A	2007-11-01
133090	Tremblay	Murielle	6	2007-11-01
166304	Tremblay	Pierre-Luc	1A	2007-11-01
133181	Tremblay	Sylvain	1A,2A,6	2007-11-01
138782	Tremblay	Sylvie	4A	2007-11-01
171147	Tremblay	Sylvie	1A	2007-11-01
133192	Tremblay	Sylvie Viviane	1A	2007-11-01
173647	Tremblay	Valérie	1B	2007-11-01
151444	Tremblay	Virginie	1A	2007-11-01
174087	Tremblay-Delisle	Mathieu	1A	2007-11-01
141483	Trépanier	Alain	1A,2A	2007-11-01
171426	Trifu	Claudiu Sebasti	3B	2007-11-01
153581	Trigos	Maria-Leonor	1A	2007-11-01
133302	Trottier	Lise	6	2007-11-01
133315	Trottier	Sylvain	4A	2007-11-01
139063	Trudel	Francine	4A	2007-11-01
133362	Trudel	Ginette France	6	2007-11-01
170263	Trudel	Lucie	1A	2007-11-01
133387	Trudel	Nicole	2A	2007-11-01
133400	Trudelle	Pierre	6	2007-11-01
158038	Truong	Thien-My	1A	2007-11-01
169251	Tudor	Adrian	1A	2007-11-01
133434	Turcot	Émile	2A	2007-11-01
133436	Turcot	Louis-Philippe	2A	2007-11-01
173698	Turcotte	Benoit	1A	2007-11-01
151657	Turcotte	Joël	1A	2007-11-01
133475	Turcotte	Michel	4A	2007-11-01
133485	Turcotte	Raymond	2A	2007-11-01
162228	Turcotte	Sébastien	6	2007-11-01

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date d'annulation
133501	Turenne	Nicole	6	2007-11-01
133508	Turgeon	Denis	1A,2B,6	2007-11-01
133511	Turgeon	Diane	1A	2007-11-01
165797	Turgeon	Jean-François	1A	2007-11-01
168568	Turgeon	Kevin	1A	2007-11-01
133530	Turgeon	Michel	1A,2A,6	2007-11-01
169387	Turturici	Giuseppe	2B	2007-11-01
133562	Tutino	Franco	1A	2007-11-01
171510	Ulysse	Peggy	1A	2007-11-01
172484	Urrico	Pier Paolo	1A	2007-11-01

3.4.5 Refus d'inscription d'une firme

Aucune information.

3.4.6 Cessations, radiations et suspensions des firmes inscrites

3.4.6.1 Courtiers en valeurs

Aucune information.

3.4.6.2 Conseillers en valeurs

Aucune information.

3.4.6.3 Cabinets de services financiers

Radiation

Inscription	Cabinet	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
504741	Assurances Réal Landry inc.	2007-DIST-0538	Radiation	2007-10-30

Cessations

Inscription	Nom du cabinet	Disciplines	Date de cessation
501367	Assurances Trépanier inc.	Assurance de dommages	2007-11-07
503126	2961-9897 Québec Inc.	Assurance de dommages	2007-11-07
503226	B.G.B assurances inc.	Assurance de personnes	2007-11-07
504944	Quelmech experts en sinistres (1987) ltée	Expertise en règlement de sinistres	2007-11-07

Inscription	Nom du cabinet	Disciplines	Date de cessation
507541	Les assurances Pierre Duclos inc.	Assurance de dommages	2007-11-07
509514	9089-3553 Québec inc.	Assurance de dommages	2007-11-07

3.4.6.4 Sociétés et représentants autonomes

Inscription	Nom du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
502007	Serge Turcotte	Assurance collective de personnes	2007-11-05
507864	Bruno Grenier	Assurance de personnes	2007-11-07
510376	Claude Lefebvre	Assurance de personnes	2007-11-07
511134	Stéphane Rodrigue	Assurance de personnes	2007-11-06
511266	Yolande Nicolas Palmieri	Assurance de dommages	2007-11-05
512612	Daniel Picard	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2007-11-06
512672	Daniel Sauro	Assurance de personnes	2007-11-01
512911	Regula Anna Bucher	Assurance de personnes	2007-11-06
513172	Éric Massicotte	Assurance de personnes	2007-11-05

3.4.6.5 Représentants de cabinets de services financiers (*en vertu de l'article 218 de la LDPSF*)

Aucune information.

3.4.7 Suspensions et radiations des OAR

3.4.7.1 Membres de l'ACCOVAM

Aucune information.

3.4.7.2 Membres de la CSF

Aucune information.

3.4.7.3 Membres de la ChAD

Aucune information.

3.5 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.6 SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET DÉCISIONS DISCIPLINAIRES

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.6.1 Autorité

Aucune information.

3.6.2 BDRVM

Aucune information.

3.6.3 OAR

3.6.3.1 Comité de discipline de la CSF

DOSSIER : CD00-0610
Syndic c. Denis Asselin
Numéro de certificat : 100 610
Région : Québec

Plainte

La plainte comporte 2 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir fait défaut de maintenir en vigueur une police d'assurance alors que le remplacement était injustifié dans l'intérêt du preneur et de l'assurée (1 chef) et d'avoir fait défaut de procéder à une analyse des besoins financiers (1 chef).

Décision

Le 13 avril 2007, le comité de discipline a pris acte et a autorisé la demande de retrait par la plaignante du chef d'accusation concernant le défaut de maintenir en vigueur une police d'assurance alors que le remplacement était injustifié, et a rejeté l'autre chef d'accusation. Le représentant a donc été acquitté des deux chefs d'accusation portés contre lui.

DOSSIER : CD00-0522
Cosyndic c. Denis Bergeron
Numéro de certificat : 102 519
Région : Québec

Plainte

La plainte comporte 4 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir fait défaut de compléter le profil d'investisseur de façon adéquate et complète (1 chef); d'avoir fait défaut d'agir avec honnêteté et loyauté auprès de sa cliente en lui représentant faussement qu'en investissant 400 000 \$ par son entremise, elle récolterait une somme additionnelle de 200 000 \$ (1 chef); d'avoir omis de s'assurer que les produits offerts à sa cliente ainsi que leur répartition correspondaient à sa situation financière et à ses objectifs d'investissement (2 chefs).

Décision

Le 25 avril 2005, le comité de discipline rejetait les deux premiers chefs d'accusation ayant trait au défaut de compléter le profil d'investisseur de façon adéquate et complète, ainsi que d'avoir fait de fausses représentations à sa cliente. Le comité de discipline a reconnu le représentant coupable des deux autres chefs d'accusation.

Appel

Le 25 mai 2005, le représentant a porté la décision du comité de discipline en appel devant la Cour du Québec.

Décision sur l'appel

Le 23 juillet 2007, la Cour du Québec a accueilli l'appel, a infirmé la décision sur culpabilité rendue le 25 avril 2005 par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière quant aux infractions reprochées et contenues aux chefs 3 et 4 de la plainte, pour rendre un verdict de non-culpabilité, le tout avec dépens.

DOSSIER : CD00-0648**Syndic c. Alain Boileau****Numéro de certificat : 103 645****Région : Richelieu-Longueuil****Plainte**

La plainte comporte 8 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant de s'être approprié à des fins personnelles des sommes d'argent appartenant à sa cliente et d'avoir contrefait ou permis à un tiers de contrefaire la signature de cette dernière (7 chefs), de ne pas avoir agi avec intégrité et d'avoir manqué à son obligation d'assurer la confidentialité des renseignements personnels concernant sa cliente (1 chef).

Décision

Le 24 janvier 2007, le représentant a plaidé coupable à tous les chefs d'accusation mentionnés dans la plainte disciplinaire. Le 30 mai 2007, le comité de discipline le déclarait coupable sur tous les chefs d'accusation.

Sanction

Le 30 mai 2007, le comité de discipline a imposé au représentant la radiation permanente à titre de membre de la Chambre de la sécurité financière à compter de la date de la demande de réadmission de son certificat auprès de l'Autorité des marchés financiers. De plus, le comité de discipline a ordonné au secrétaire de faire publier, aux frais du représentant, un avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où celui-ci a ou avait son domicile professionnel. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0558**Syndic c. Gary Dickson****Numéro de certificat : 110 210****Région : Québec****Plainte**

La plainte comporte 3 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant de s'être approprié des sommes d'argent à des fins personnelles (1 chef), d'avoir fait défaut de procéder à une analyse des besoins financiers de sa cliente (1 chef) et d'avoir donné des

informations trompeuses et mensongères en laissant faussement ou erronément croire à sa cliente que ladite police était entièrement payée par la remise d'une somme de 8 000 \$.

Décision

Le 2 mai 2005, le comité de discipline a trouvé le représentant coupable sur deux chefs d'accusation et a rejeté celui relativement aux informations trompeuses et mensongères.

Sanction

Le 16 juin 2005, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière a imposé au représentant une radiation temporaire de son certificat émis par l'Autorité des marchés financiers pour une période de dix ans et une amende de 2 000 \$. Le comité de discipline a ordonné la publication, aux frais du représentant, d'un avis de la décision.

Appel

Le 25 juillet 2005, le représentant a porté en appel les décisions du comité de discipline. Une décision de la Cour du Québec a été rendue le 6 juin 2006. Celle-ci annule la décision du 16 juin 2005 rendue par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière quant à la sanction relative aux chefs 1 et 2 et renvoie le dossier devant le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière pour qu'il se prononce à nouveau sur la sanction relative à ces chefs.

Sanction

Le 5 juin 2007, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière a imposé au représentant une radiation temporaire de son certificat émis par l'Autorité des marchés financiers pour une période de trois ans ainsi qu'une amende de 2 000 \$. Le comité de discipline a ordonné la publication, aux frais du représentant, d'un avis de la décision. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0665

Syndic c. Garry Dominique

Numéro de certificat : 110 435

Région : Montréal

Plainte

La plainte comporte 2 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant de s'être placé en situation de conflits d'intérêts en empruntant un montant de 10 000 \$ de sa cliente et d'avoir fait défaut de collaborer et de répondre sans délai à l'enquêteur au dossier.

Décision

Le 8 mai 2007, suite au dépôt d'un plaidoyer de culpabilité par le représentant, le comité de discipline l'a déclaré coupable à l'égard de tous les chefs contenus à la plainte disciplinaire.

Sanction

Le 8 mai 2007, le comité de discipline a ordonné, quant au premier chef, la radiation temporaire du certificat du représentant pour une période de 1 an à compter de la date de sa demande de renouvellement de son certificat auprès de l'Autorité des marchés financiers et a condamné celui-ci au paiement d'une amende de 1 500 \$ quant au deuxième chef. Le comité de discipline a ordonné la publication d'un avis de la décision

dans un journal circulant dans le lieu où le représentant a ou avait son domicile professionnel. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0652
Syndic c. René Doyon
Numéro de certificat : 110 616
Région : Grande-Mauricie

Plainte

La plainte comporte 1 chef d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir contrefait la signature de sa cliente.

Décision

Le 23 février 2007, le comité de discipline a déclaré le représentant coupable suite à son plaidoyer de culpabilité.

Sanction

Le 4 juin 2007, le comité de discipline a imposé au représentant une amende de 1 500 \$. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0631
Syndic adjoint c. Pierre Duguay
Numéro de certificat : 148 720
Région : Montérégie

Plainte

La plainte comporte 20 chefs d'accusation. Sous les chefs 1 à 9 de la plainte, il est reproché au représentant d'avoir fait défaut d'agir avec honnêteté, intégrité et compétence en complétant avec ses clients un formulaire d'adhésion à un plan de bourses d'études et en le faisant signer par un autre représentant. Sous les chefs 10 à 20 de la plainte, il est reproché au représentant d'avoir signé des formulaires de souscription tout en ayant prétendu faussement avoir agi comme représentant de ses clients alors que ceux-ci avaient, de fait, été sollicités par une personne non autorisée à le faire selon la Loi.

Décision

Le 29 janvier 2007, le représentant a présenté un plaidoyer de culpabilité sur l'ensemble des chefs d'accusation contenus à la plainte disciplinaire. Le 27 juin 2007, le comité de discipline l'a déclaré coupable à l'égard de tous les chefs contenus à la plainte disciplinaire.

Sanction

Le 27 juin 2007, le comité de discipline a imposé au représentant des amendes totalisant 9 000 \$, avec un délai de 120 jours pour le paiement de celles-ci, et une radiation temporaire de 11 mois, celle-ci devant courir à compter d'une demande de remise en vigueur de son certificat. Le comité ordonna qu'il soit interdit d'ajouter au certificat du représentant pendant l'exécution de la radiation temporaire toute discipline à l'égard de laquelle la Chambre de la sécurité financière a pour mission d'assurer la protection du public. Le comité a ensuite émis une ordonnance interdisant la publication ou la diffusion

de tout renseignement permettant d'identifier les clients visés. Finalement, le comité a ordonné la publication d'un avis de radiation temporaire du représentant, à ses frais. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0585

Syndic c. Jean-Pierre Giroux

Numéro de certificat : 114 812

Région : Montréal

Plainte

La plainte comporte 6 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant les infractions suivantes : ne pas avoir fait les démarches raisonnables pour bien conseiller son client, ne pas avoir cherché à avoir une connaissance complète des faits entourant l'investissement et ne pas avoir expliqué à son client les risques présentés par l'investissement (3 chefs); avoir fait défaut de respecter le mandat confié par son client, soit de placer des sommes d'argent dans des contrats à terme sur devises, ces sommes ayant plutôt été déposées et/ou prêtées à des entités juridiques autres, et de s'être approprié ainsi dans un cas une somme d'argent pour ses fins personnelles (3 chefs).

Décision

Le 7 juin 2006, le comité de discipline a déclaré le représentant coupable de tous les chefs contenus à la plainte disciplinaire.

Sanction

Le 29 janvier 2007, le comité a ordonné la radiation temporaire du droit de pratique du représentant pour une durée totale de 3 ans. Le comité a de plus recommandé au Fonds d'indemnisation des services financiers d'analyser le dossier et d'indemniser, le cas échéant, les victimes des fautes du représentant. Le comité a ordonné au secrétaire de faire publier un avis de la décision dans un journal circulant dans le lieu où le représentant a ou avait son domicile professionnel et a condamné celui-ci au paiement des frais et débours de la cause.

Appel

Le 14 mars 2007, le représentant a porté en appel devant la Cour du Québec les décisions du comité de discipline et s'en est désisté le 6 septembre 2007.

DOSSIER : CD00-0535

Syndic c. Michel Jourdain

Numéro de certificat : 117 296

Région : Outaouais

Plainte

La plainte comporte 43 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir fait défaut de fournir les explications nécessaires à son client (18 chefs), d'avoir fourni des informations ou explications inexactes, trompeuses ou mensongères (15 chefs) et d'avoir fait défaut d'exécuter son mandat (9 chefs) le tout dans le cadre de placements de type d'un prêt levier assujéti à une police d'assurance-vie, de demandes de prêts d'investissement et de contrats de placement. Il lui est de plus reproché de s'être placé en situation de conflits d'intérêts (1 chef) en conseillant à son client d'effectuer un retrait

de ses placements enregistrés à titre de REER dans le but de lui prêter le montant ainsi retiré.

Décision interlocutoire

Le 14 juin 2006, la radiation provisoire du représentant était prononcée par le comité de discipline, suivant un consentement du représentant fait sans préjudice, ni admission, et ce, dans le seul but de faciliter l'administration de la justice.

Décision

Lors de l'audition du 6 décembre 2006, le représentant, par le biais de son procureur, a enregistré un plaidoyer de culpabilité quant à l'ensemble des chefs de la plainte et a été déclaré coupable.

Sanction

Le 18 juin 2007, le comité de discipline a ordonné la radiation permanente du certificat du représentant. Le comité a condamné le représentant à payer des amendes totalisant 22 000 \$. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0626

Syndic c. Lowen Rosenthal

Numéro de certificat : 129 457

Région : Montréal

Plainte

La plainte disciplinaire amendée comporte 6 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir fait défaut de procéder à une analyse des besoins financiers (2 chefs), d'avoir fait défaut de suggérer un produit d'assurance correspondant aux besoins de sa cliente (1 chef), d'avoir fourni à sa cliente des informations incomplètes, entre autres, en lui conseillant de prendre un congé de primes sur une police d'assurance sans l'informer complètement des risques de déchéance de la police et du temps que pouvait durer le congé de primes (2 chefs) et d'avoir fourni de faux renseignements à l'assureur (1 chef).

Décision

Le 7 février 2007, le représentant a plaidé coupable aux six chefs d'accusation mentionnés dans la plainte disciplinaire. Le 24 mai 2007, le comité de discipline déclarait le représentant coupable sur ces six chefs d'accusation.

Sanction

Le 24 mai 2007, le comité de discipline a imposé au représentant des amendes totalisant la somme de 14 500 \$ et lui a accordé un délai de 60 jours pour en effectuer le paiement. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0580

Syndic c. François Saumure

Numéro de certificat : 136 544

Région : Outaouais

Plainte

La plainte comporte 3 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir fait défaut de divulguer, lors de la souscription d'une police d'assurance-vie, l'existence d'une protection et d'un contrat d'assurance collective en vigueur auprès de l'employeur du client, et d'avoir fait défaut d'indiquer dans la proposition l'intention de remplacer le contrat alors en vigueur (1 chef); d'avoir fait défaut de procéder à une analyse de besoins financiers adéquate et préalable à la souscription de la proposition (1 chef) et d'avoir fait défaut de compléter le préavis de remplacement, et d'en remettre copie à qui de droit (1 chef).

Décision

Lors de l'audition de la plainte, le représentant a plaidé coupable sur deux des trois chefs d'accusation. Le 7 novembre 2006, le comité de discipline a reconnu le représentant coupable des trois chefs d'accusation portés contre lui.

Sanction

Le 4 septembre 2007, le comité de discipline a imposé au représentant des amendes totalisant la somme de 1 600 \$, ainsi qu'une réprimande. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0613

Syndic c. Pierre Ste-Marie

Numéro de certificat : 131 377

Région : Québec

Plainte

La plainte comporte 4 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en faisant souscrire à ses clients, à leur insu, une proposition ayant donné lieu à l'émission d'une police d'assurance vie temporaire, alors que ceux-ci croyaient autoriser une réduction de prime de la police initiale (1 chef), d'avoir fait défaut d'exécuter le mandat confié par ses clients avec diligence et en conseiller consciencieux en ne procédant pas à la modification demandée (1 chef) et d'avoir fait défaut de compléter un préavis de remplacement (2 chefs).

Décision

Le 23 mai 2007, le comité de discipline a acquitté le représentant de tous les chefs d'accusation portés contre lui.

DOSSIER : CD00-0618

Syndic adjoint c. Benoit Tremblay

Numéro de certificat : 132 799

Région : Sud-Ouest Québec

Plainte

La plainte comporte 17 chefs d'accusation. Il est reproché au représentant d'avoir fait défaut de chercher à connaître son client ou même de le rencontrer pour établir son profil d'investisseur et d'avoir fait défaut de s'assurer que le produit correspondait à la situation financière et à aux objectifs d'investissements de son client (1 chef), d'avoir fait investir son client dans des placements sans s'assurer que ceux-ci correspondaient à sa situation financière et à ses objectifs d'investissement (5 chefs), d'avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme ainsi que d'avoir manqué à son devoir

d'information envers son client en apposant sa signature à titre de représentant sur une demande d'ouverture de compte sans jamais avoir rencontré ce client (2 chefs), d'avoir apposé sa signature à titre de témoin sur un document alors qu'il n'avait jamais rencontré le client (3 chefs), d'avoir procédé à l'ouverture d'un compte sans établir et connaître la situation financière et personnelle ainsi que les objectifs de placement de son client (3 chefs), d'avoir fait défaut de respecter le mandat reçu de son client en omettant de fournir les informations nécessaires (1 chef), d'avoir fait défaut de chercher à connaître son client ou même de le rencontrer pour établir son profil d'investisseur (1 chef), d'avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme ainsi que d'avoir manqué à son devoir d'information en omettant de fournir à son client des informations (1 chef).

Décision

Le 25 janvier 2007, le représentant a plaidé coupable aux dix-sept chefs d'accusation mentionnés dans la plainte disciplinaire. Le 8 mai 2007, le comité de discipline déclarait le représentant coupable de tous les chefs d'accusation portés contre lui.

Sanction

Le 8 mai 2007, le comité de discipline a imposé au représentant des amendes totalisant la somme de 45 500 \$ et a accordé un délai de 30 mois pour le paiement des amendes, lequel devra être effectué au moyen de versements mensuels égaux et consécutifs débutant le 30^e jour de la signification de la décision sous peine de déchéance du terme et sous peine de non-renouvellement de son certificat émis par l'Autorité des marchés financiers dans toutes les disciplines où il lui est permis d'agir. Le tout avec les frais et débours de la cause.

DOSSIER : CD00-0667

Syndic c. Raymond Turcot

Numéro de certificat : 133 438

Région : Laurentides

Plainte

La plainte comporte 3 chefs d'accusation, à la suite du retrait de deux chefs, autorisé par le comité de discipline. Il est reproché au représentant d'avoir fait signer son client un document en blanc (1 chef), d'avoir fait défaut de compléter un avis de remplacement (1 chef) et d'avoir fait défaut de favoriser le maintien d'une police d'assurance en vigueur (1 chef).

Décision

Lors de l'audition du 16 avril 2007, le représentant a enregistré un plaidoyer de culpabilité sur les 3 chefs et le comité de discipline l'a déclaré coupable sur tous ces chefs.

Sanction

Le 3 juillet 2007, le comité de discipline a imposé au représentant des amendes totalisant 4 500 \$, lui accordant un délai jusqu'au 15 octobre 2007 pour effectuer le paiement de celles-ci. Le tout avec les frais et débours de la cause.

3.6.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.6.3.3 ACCOVAM

Aucune information.

3.6.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.6.3.5 RS

Aucune information.

3.7 AUTRES DÉCISIONS

3.7.1 Dispenses

Gestion de placements TD inc.

Une dispense est accordée à Gestion de Placements TD Inc. « TD » de l'application de l'article 236 du Règlement sur les valeurs mobilières de manière à permettre aux fonds pour lesquels TD agit à titre de gérant ou de conseiller en valeurs d'acquiescer ou de vendre des titres hypothécaires des sociétés affiliées.

Cette dispense est accordée pour les motifs suivants :

- l'achat ou la vente de titres hypothécaire est conforme, ou s'il est nécessaire rencontre les objectifs de placement du Fonds;
- le Comité d'Examen Indépendant du Fonds a approuvé la transaction, conformément à la section 5.2 (2) du Règlement 81-107;
- le gestionnaire du Fonds se conforme à l'article 5.1 du Règlement 81-107 et le gestionnaire ainsi que le Comité d'Examen Indépendant se conforment à la section 5.4 du Règlement 81-107 pour toutes instructions du Comité d'Examen Indépendant fournies à l'occasion des opérations; et
- le Fonds garde les documents et registres requis par la section 6.1 (2) (g) du Règlement 81-107.

Gestion de placements Scotia Cassels Limitée

dispense GPSC de l'application de l'article 236 du Règlement sur les valeurs mobilières afin de lui permettre de donner des ordres d'achat et de vente pour le Fonds à l'égard desquelles des sociétés de même groupe sont liées dont la société Placement Scotia Inc. qui agit à titre de fiduciaire et de gérant du Fonds.

La présente décision est octroyée aux motifs suivants :

- l'achat ou la vente respecte les objectifs d'investissement du Fonds;
- le Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds a approuvé les transactions conformément à l'article 5.2(2) du Règlement 81-107;
- la société Placement Scotia Inc., à titre de gérant du Fonds, se conforme aux dispositions de l'article 5.1 du Règlement 81-107;
- la société Placement Scotia Inc., à titre de gérant du Fonds ainsi que le CEI se conforment aux dispositions de l'article 5.4 du Règlement 81-107 pour toutes instructions permanentes que le CEI fournit à l'occasion des opérations; et
- le Fonds conserve les dossiers requis conformément à l'article 6.1(2)(g) du Règlement 81-107.

Services financiers Altamira Itée
Placements Banque Nationale inc.
Gestion de placements TD inc.

Gestion de placements Scotia Cassels limitée
Placements Scotia inc.
Scotia Capitaux inc.
RBC gestion d'actifs inc.
BMO Harris gestion de placements inc.
BMO Nesbitt Burns inc.
BMO Investissements inc.
Groupe de fonds Guardian Itée
Jones Heward conseiller en valeurs inc.
Gestion d'actifs CIBC inc.
Gestion globale d'actifs CIBC inc.

Une dispense a été accordée à chacune des sociétés de gestion mentionnées ci-dessus de l'application de l'article 236 du Règlement sur les valeurs mobilières à l'égard des fonds d'investissement dont il assume la gestion de manière à lui permettre d'acquérir et de disposer sur le marché secondaire en contrepartie d'une entité apparentée des titres d'emprunt publics et privés.

Cette dispense est octroyée aux motifs suivants :

1. l'acquisition ou la disposition est conforme à l'objectif de placement du fonds d'investissement assujetti;
2. le Comité d'examen indépendant du fonds d'investissement assujetti a approuvé l'opération conformément à l'alinéa 2 de l'article 5 du Règlement 81-107;
3. la société de gestion du fonds d'investissement assujetti rencontre les obligations prévues à l'article 5.1 du Règlement 81-107;
4. la société de gestion ainsi que le comité d'examen indépendant du fonds d'investissement assujetti rencontrent les obligations prévues à l'article 5.4 du Règlement 81-107 à l'égard de toute instruction permanente en vigueur; et
5. le fonds d'investissement assujetti conserve les dossiers écrits requis au sous-paragraphe (g) du paragraphe 2 de l'article 6.1 du Règlement 81-107.
6. Cette dispense est octroyée aux motifs suivants :
7. l'acquisition ou la disposition est conforme à l'objectif de placement du fonds d'investissement assujetti;
8. le Comité d'examen indépendant du fonds d'investissement assujetti a approuvé l'opération conformément à l'alinéa 2 de l'article 5 du Règlement 81-107;
9. la société de gestion du fonds d'investissement assujetti rencontre les obligations prévues à l'article 5.1 du Règlement 81-107;
10. la société de gestion ainsi que le comité d'examen indépendant du fonds d'investissement assujetti rencontrent les obligations prévues à l'article 5.4 du Règlement 81-107 à l'égard de toute instruction permanente en vigueur; et
11. le fonds d'investissement assujetti conserve les dossiers écrits requis au sous-paragraphe (g) du paragraphe 2 de l'article 6.1 du Règlement 81-107.

Dispense d'exercer ses fonctions à temps plein

- Sullivan, Christopher
Goldman Sachs & Co.

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale n° Q-9 afin de leur permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité, en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du directeur, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du directeur, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le conseiller en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

Dispense de résider au Québec

- Boomer, Allan
Goldman Sachs & Co.

Cette personne est dispensée de résider au Québec.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des conditions suivantes :

- le représentant est également inscrit à titre de représentant d'un conseiller en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité en valeurs mobilières des États-Unis;
- le représentant n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de l'Instruction générale n° Q-9.

Dispense de résider au Québec

- Sullivan, Christopher
Goldman Sachs & Co.

Cette personne est dispensée de résider au Québec.

Le bénéfice de cette dispense est assorti des conditions suivantes :

- le représentant est également inscrit à titre de représentant d'un conseiller en valeurs inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers et de l'Autorité en valeurs mobilières des États-Unis;
- le représentant n'exerce l'activité de conseiller en valeurs qu'auprès des personnes visées à l'article 30 de l'Instruction générale n° Q-9.

3.7.2 Exercice d'une autre activité

Fonds des professionnels Fonds d'investissement inc.

Une autorisation a été accordée à Fonds des professionnels Fonds d'investissement inc.. afin d'offrir des services de conseil en matière de titres dérivés;

Laquelle est assortie des restrictions ou conditions suivantes :

- l'activité en matière de titres dérivés est limitée aux contrats à terme;

3.7.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Tonus Capital Inc.

Approbation de la position importante de 100 % du capital-actions de Tonus Capital Inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Steve Boutin.

Les services d'investissements Michael Graham

Approbation de la position importante de 100 % du capital-actions de Les services d'investissements Michael Graham., conseiller en valeurs de plein exercice par Michael Graham.

3.7.4 Autres

Aucune information.